

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 12 décembre 2025

### Lancement d'un médicobus pour favoriser l'accès aux soins de proximité dans la communauté de communes de Porte de Drômardèche

Fonctionnel depuis le 2 décembre 2025, ce médicobus apporte une solution concrète aux difficultés d'accès aux soins des personnes isolées. Il proposera des consultations médicales dans les communes rurales identifiées comme prioritaires.

Annoncé par le Gouvernement en juin 2023 et inscrit dans le plan France Ruralités, le médicobus déployé dans le territoire de la communauté de communes de Porte de Drômardèche contribuera à la **mise en place d'une offre de médecine générale de proximité itinérante qui s'adresse prioritairement aux territoires ruraux** (zones d'Intervention prioritaire et zones d'action complémentaire), cumulant une faible densité médicale et une forte proportion de patients en affection longue durée (ALD) ou sans médecin traitant. Ce dispositif imaginé dans une démarche « d'aller vers » vient compléter l'offre de soins de proximité imaginée sur le territoire avec notamment des dispositifs tels que les [maisons de santé pluriprofessionnelles](#) ou encore les centres de santé.

**Dans un premier temps, le médicobus fonctionnera un jour par semaine** pour ensuite être déployé deux jours par semaine. Après s'être rendu à Albon le 2 décembre dernier, il se rendra dans plusieurs communes identifiées pour leurs difficultés d'accès aux soins :

- *Epinouze le 12 décembre de 9h à 13h*
- *Claveyson le 16/12 de 14h à 18h*
- *Champagne le 23/12 de 9h à 13h*
- *Peyraud le 13/01 de 14h à 18h*
- *Saint-Jean-de-Galaure le 23/01 de 9h à 13h*
- *Moras-en-Valloire le 27/01 de 14h à 18h*
- *Fay-leClos le 06/02 de 9h à 13h*

D'autres dates et villes sont à venir prochainement.

**Le médicobus proposera une offre de soins généraliste, complémentaire à l'offre de soins existante.** L'enjeu : réintégrer dans un parcours de soins les patients qui ne consultaient plus ou très peu en proposant une consultation médicale de premier recours. Les consultations médicales, assurées par des médecins retraités, se feront sur rendez-vous au prix d'une consultation de secteur 1. Le numéro pour la prise de rendez-vous est le **06 72 31 75 46**.

#### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03

## Un dispositif rendu possible par un travail partenarial mené sur le territoire

Implanté dans la Drôme, le medicobus est co-porté par la CPTS Porte de Drôme Ardèche, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la communauté de communes Porte de DromArdèche, l'ADMR, la MSA et la CPAM de la Drôme.

La mobilisation de l'ensemble de ces acteurs a rendu possible le déploiement de ce deuxième medicobus dans la région ; après celui de la Loire, en activité depuis mars 2025. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes apporte une aide de 100 000 euros par an sur 3 ans pour le fonctionnement ainsi que le matériel informatique et médical. La CPTS Porte de Drôme Ardèche finance à hauteur de 39 000 euros le véhicule, plus léger qu'un bus, et prend en charge les dépenses complémentaires (assurance, carburant et maintenance du véhicule).

L'ADMR de la Drôme va porter le salariat des médecins assurant les consultations médicales afin qu'ils puissent facturer leurs consultations auprès de l'Assurance Maladie.

La communauté de communes de Porte de DromArdèche participe également au financement du projet à hauteur de 10 000 euros.

Plus d'informations sur l'expérimentation du Medicobus sur [le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03